



Document de consultation des entreprises

Passation d'un marché privé de service pour la mise en page de Belles histoires

Le projet consiste en la création d'un mécanisme de mise en page au format A4 R°V°, en sa déclinaison pour 15 Belles histoires des Parcs, et en la fourniture d'infographies, le tout en lien avec les chartes graphiques de la fédération des Parcs.

Pouvoir adjudicateur

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00037, ayant son siège 9 rue Christiani à Paris (75018), représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber.

Description du maître d'ouvrage

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole du réseau des 58 Parcs naturels régionaux (PNR). Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels, et de leur prise en compte dans l'élaboration des textes et politiques les concernant. Elle est aussi une structure de concertation avec les régions et les partenaires nationaux de l'action des parcs, notamment les autres aires protégées françaises et européennes.

Contexte

La Fédération des Parcs a repéré une cinquantaine de Belles histoires dans les Parcs naturels régionaux et en a rédigé une quinzaine. Elles sont représentatives de l'action des Parcs, de leur façon de faire et de leur plus-value au bénéfice des territoires qu'ils couvrent.

C'est quoi une Belle histoire ?

C'est un exemple d'une action portée par un parc naturel régional, qui en exprime la conduite, la plus-value et les résultats. Elle décline un domaine d'action des Parcs. Elle comporte la ou les cibles de l'action, ses objectifs et détaille sa mise en œuvre (gouvernance, grandes étapes du projet), ses facteurs clés, ses résultats et ses impacts.

Des chiffres et des images viennent appuyer ce discours, des images, que ce soit des photos, illustrations ou infographies.

Elle utilise un ton clair, concis, percutant, c'est un document attractif.

Objectifs de la mission

Pour traduire visuellement ce ton et ce propos, la fédération des Parcs souhaite se doter d'un mécanisme de mise en page dédié à ces belles histoires, déclinable essentiellement sur papier mais aussi avec des éléments récurrents pour d'autres usages : pour les réseaux sociaux et éventuellement pour un habillage vidéo.

Missions et livrables

1. Proposer un mécanisme de mise en page pour les Belles histoires d'après un minimum de 2 options préalables.
2. Mettre en page 15 Belles histoires déjà rédigées sur la base de 7000 signes. Elles sont ainsi composées et fournies par la fédération des Parcs :
 - un article principal – environ 4500 signes
 - deux encadrés (environ 750 signes chacun)Typologie des encadrés possibles :
 - > Chiffres clés
 - > « Trois questions à », mini-interview d'une personne ressource
 - > Mini-portrait d'un acteur du projet
 - > Zoom sur un aspect précis (une espèce protégée, les résultats d'une étude scientifique...)
 - > Mini-chronologie
 - > Mini-lexique
 - > Conseils aux usagers ou recommandations pratiques, contacts
3. Créer une infographie avec les chiffres clés. La quantité proposée sera à moduler en fonction du budget imposé (cf paragraphe « budget »). Fournir les infographies libre de droits pour tout usage dans le cadre de ce projet de valorisation des belles histoires (réseaux sociaux, web, impression).
4. Mettre à disposition les fichiers source du gabarit créé pour une utilisation par la fédération au-delà des 15 Belles histoires de cette mission.

Ce travail s'appuiera sur plusieurs univers graphiques cohérents et devra les respecter :

- La charte graphique d'utilisation du logo des Parcs
- L'annexe de la charte graphique consacrée aux réseaux sociaux
- La charte graphique des documents de la fédération.

Ces trois éléments sont joints à cette consultation.

Les grandes thématiques des Parcs seront couvertes par des sujets de belles histoires (voir liste en document joint). Il est vivement conseillé de se rattacher à l'univers chromatique de la charte consacrée aux réseaux sociaux.

La Fédération des Parcs dispose déjà d'une « pictothèque » pour les thématiques, le projet ne porte pas sur la fourniture d'éléments supplémentaires.

Budget

La proposition financière ne devra pas dépasser 5 000 euros TTC. La volume d'infographies proposé permettra la notation sur le prix.

Critères d'évaluation des offres

Le choix final du prestataire portera sur :

- Sa proposition tarifaire (devis) et le volume d'infographies proposé
- Des inspirations graphiques pour les infographies
- Sa compréhension du projet et la méthodologie de travail et le planning de réalisation

- Ses références.

Les offres seront analysées selon les critères de sélection suivants :

- Qualité et adéquation de la note technique : 60%
- Budget détaillé : 40%

La FPNRF se garde la possibilité de recourir à la négociation.

Conditions de remise de l'offre

L'offre est à adresser par courriel à Olivier André, chargé de communication, oandre@parcs-naturels-regionaux.fr, Tél. 07 60 05 43 33 avant le 22 avril 2022 à 12h.

Elle devra comporter :

- Le devis
- Le volume d'infographie proposé
- La compréhension du projet et la méthodologie de travail
- le planning de réalisation à partir du début de la mission

Annexes à la présente consultation :

- Les 3 chartes graphiques dont devra découler la proposition
- Cartographie des Belles histoires
- Titre des belles histoires par thème
- 1 texte rédigé de Belle histoire